

CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 27 Mai 2021

Nombre de conseillers titulaires : 59

Nombre de conseillers présents : 53

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre d'absents excusés : 4

1 - Convention ADS - Avenant n° 3 pour prolongation

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de prolonger la convention relative à l'instruction de l'ensemble des autorisations du droit des sols par avenant n° 3 d'une durée de six mois, soit jusqu'au 31 décembre 2021 pour évaluation et mise à jour.

2 - Construction d'une mairie annexe / bibliothèque et périscolaire à St Rémy en Mauges - Attribution des marchés de travaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer les marchés de travaux de la manière suivante :

lots	nombre d'offres reçues	estimation lot - € HT	variantes du DCE	estimation variantes	attributaire proposé	montant solution de base proposé € HT	variantes proposées à l'attribution	montants variantes proposées
lot n° 1 : VRD	0	19 860,00 €						
lot n° 2 : Gros Oeuvre	3	119 190,00 €			MORINIERE FRERES	135 647,60 €		
lot n° 3 : Charpente - ossature bois	5	95 600,00 €			PAVAGEAU-PASTRE	84 589,65 €		
lot n° 4 : Couverture tuiles canal	0	38 800,00 €						
lot n° 5 : menuiseries extérieures	2	126 500,00 €			PAVAGEAU-PASTRE	83 642,84 €		
lot n° 6 : menuiseries bois	2	68 500,00 €			DELION	50 722,86 €		
lot n° 7 : cloisons sèches	3	50 500,00 €			USUREAU	34 430,00 €		
lot n° 8 : faux plafonds	2	24 550,00 €			ROUSTEAU	26 771,79 €		
lot n° 9 : carrelage - faïence	2	10 750,00 €			SRS	13 036,79 €		
lot n° 10 : sols souples	6	14 000,00 €			BAUDON	10 545,28 €		
lot n° 11 : Peinture	4	27 400,00 €			BAUDON	13 155,44 €		
lot n° 12 : chauffage - ventilation - plomberie	3	65 000,00 €			TCS	108 093,37 €		
lot n° 13 : Electricité courants forts et faibles	3	94 000,00 €			TCS	44 825,80 €		
lot n° 14 : Forage géothermie	0	15 000,00 €	pieu géothermique supplémentaire	5 000,00 €				
Total		769 650,00 €		5 000,00 €		605 461,42 €		0,00 €
Total général						605 461,42 €		

et déclare irrégulière l'offre de la société BLANDIN pour le motif suivant : l'acte d'engagement fourni concerne une autre collectivité et les offres de la société EP2C pour le motif suivant : absence de mémoire technique.

3 - Désaffectation sacristie de l'église du Fuilet - Lancement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de solliciter la Préfecture du Maine-et-Loire aux fins de désaffectation du culte des deux sacristies de l'Eglise Saint Martin de Vertou située au Fuilet.

4 - DSIL - Rénovation énergétique du Centre de Secours Montrevault

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Dépenses	Montant en Euros (HT)	Recettes	Montant en Euros
Travaux	21 290,00 €	DSIL	12 774,00 €
		SDIS	4 258,00 €
		Autofinancement	4 258,00 €
TOTAL	21 290,00 €	TOTAL	21 290,00 €

5 - SOREGIES - Convention de construction et d'exploitation d'une canalisation de gaz à Montrevault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de conclure une convention constitutive de servitude à titre gratuit avec la SOREGIES pour l'exploitation d'une canalisation de gaz sur la parcelle AB214 entre la rue Arthur Gibouin et la rue Saint Nicolas sur la commune déléguée de Montrevault.

6 - SIEML - Convention desserte souterraine basse tension antenne Free - Allée des Sports au Fief-Sauvin

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de conclure la convention avec le SIEML pour des travaux souterrains sur la parcelle WE 177 allée des Sports, commune déléguée du Fief-Sauvin à titre gratuit.

7 - Modification du règlement du service public culture

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider les modifications suivantes du règlement du service public culture :

- *Modification du nombre de documents prêtés aux particuliers
- *Précision du nombre de documents prêtés aux structures collectives de la commune et hors communes
- *Nouveau service : prêt des jeux surdimensionnés et indication du prix de remboursement en cas de perte ou de détérioration
- *Les conditions de prolongation des prêts aux usagers
- *Les conditions de circulation des jeux sur le réseau
- *Revalorisation du prix du remboursement des imprimés
- *La gestion des dons
- *L'affichage dans les bâtiments du réseau

8 - Subvention plan de relance Agence nationale du Sport - Modification du plan de financement City Park au Puiset Doré

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres la modification du plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
Etude	1 000,00 €	État – DETR	19 435,00 €
Structure + Installation	54 529,00 €	ANDS	24 988,00 €
		Autofinancement communal	11 106,00 €
TOTAL	55 529,00 €	TOTAL	55 529,00 €

9 - Convention cadre Coeur des Mauges

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider la convention proposée dans le cadre du projet Valorisation de la Vallée de l'Èvre et Agriculture et Alimentation, porté par les communes de Beaupréau-en-Mauges et Montrevault-sur-Èvre.

10 - Groupement de commande Coeur des Mauges - Agriculture et alimentation

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des membres la mise en place d'un groupement de commande entre les communes de Beaupréau-en-Mauges et Montrevault-sur-Èvre autour du projet Agriculture et Alimentation pour les dépenses liées à celui-ci.

La commune de Montrevault-sur-Èvre est désignée coordonnateur du groupement de commande. Les élus suivants représentant la commune de Montrevault-sur-Èvre sont désignés pour siéger à la commission d'achats spécifique en procédure adaptée :

- Christophe CHENE
- Dominique AUDOUIN

Les élus suivants représentant la commune de Montrevault-sur-Èvre sont également désignés pour siéger à la Commission d'appel d'offres du groupement :

- Denis RAIMBAULT, membre titulaire
- Laurent BOURGET, membre suppléant

11 - Groupement de commande Coeur des Mauges - Valorisation de l'Èvre

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des membres la mise en place d'un groupement de commande entre les communes de Beaupréau-en-Mauges et Montrevault-sur-Èvre autour du projet Valorisation de l'Èvre pour les dépenses liées à celui-ci.

La commune de Beaupréau-en-Mauges est désignée coordonnateur du groupement de commande.

Les élus suivants représentant la commune de Montrevault-sur-Èvre sont désignés pour siéger à la commission d'achats spécifique en procédure adaptée :

- Laurent HAY
- Jean-Michel MENARD


Les élus suivants représentant la commune de Montrevault-sur-Èvre sont également désignés pour siéger à la Commission d'appel d'offres du groupement :

- Denis RAIMBAULT, membre titulaire
- Laurent BOURGET, membre suppléant

12 - Tarif des gîtes 2021 et 2022 - Modification

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider les modifications de dates suivantes :

Montrevault sur Èvre GÎTES DE LA BARBOTINE		TARIFS 2021		
<i>(Location gîte - hors frais de dossier)</i>				
LA NUITÉE				
1/01 au 10/07 et 28/08 au 31/12	Basse saison	Nuit supplémentaire	TOTAL	
Forfait 1 nuit	99 €	50 €	149 €	
Forfait 2 nuits	149 €	34 €	183 €	
Forfait 3 nuits	183 €	34 €	217 €	
Forfait 4 nuits	217 €	34 €	251 €	

	TARIFS 2022		
	(Location gîte - hors frais de dossier)		
LA NUITÉE			
1/01 au 9/07 et 27/08 au 31/12	Basse saison	Nuit supplémentaire	TOTAL
Forfait 1 nuit	100 €	50 €	150 €
Forfait 2 nuits	150 €	34 €	184 €
Forfait 3 nuits	184 €	34 €	218 €
Forfait 4 nuits	218 €	34 €	252 €

13 - Convention de partenariat - Intervenants sportifs dans les écoles

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider le projet de convention relative à la présence d'intervenants sportifs dans les écoles privées de Montrevault-sur-Èvre, avec chacune des OGEC concernées et également de valider le projet de convention relative à la présence d'intervenants sportifs dans les écoles publiques de Montrevault-sur-Èvre, avec la Direction des Services de l'Éducation Nationale.

14 - Tarif refacturation gilet à haute visibilité

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider les tarifs de prêt des gilets haute visibilité en cas de perte :

1ère fois : gratuit,

2ème fois et suivante : contribution financière des familles à hauteur de 6 € par gilet.

15 - Participation aux frais de scolarité OGEC Beaupréau

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de participer aux frais de scolarité comme suit :

<u>Ecole d'accueil</u>	Nombre d'enfants	Année scolaire	Participation financière	Communes déléguées concernées
<u>Ecole St Jean Beaupréau</u>	2 ULIS	2020-2021	357,00 € L'application du coût sera à hauteur des montants appliqués par la commune de <u>Montrevault-sur-Èvre</u>	Le Fief-Sauvin St Quentin en <u>Mauges</u>
Total	2		714,00 €	

16 - Tarifs de location de salles pour les réunions politiques dans le cadre des élections départementales et régionales 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la mise à disposition à titre gratuit des salles communales et de leurs équipements audio et vidéo s'y trouvant, aux candidats ou groupes politiques dans le cadre des élections départementales et régionales 2021.

Séance levée à 21 heures 25

Prochain Conseil Municipal : jeudi 24 juin 2021 à 20 heures